

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## LE METIER : OUVRIER / OUVRIERE EN IMPLANTATION ET ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS

L'ouvrier / ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins travaille sous la responsabilité d'un patron/ patronne ou d'un/une chef d'équipe et exécute diverses interventions sur la base de consignes reçues.

Il participe aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, parcs, jardins, terrains de sport, à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés

Il doit être capable de :

- percevoir l'harmonie des formes et des couleurs ;
- organiser son travail de manière autonome et de travailler en équipe ;
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité ;
- se conformer aux normes d'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- d'entretenir de bonnes relations avec les clients et/ou le public d'usagers ;
- reconnaître les principaux végétaux ;
- pratiquer les gestes techniques propres aux interventions sur les végétaux ;
- participer à la protection de l'environnement et respecter le végétal.
- s'adapter aux contraintes du métier et assurer sa formation permanente.

<b><u>Formation générale</u></b>			
	Mathématiques	3	H/semaine
	Français	3	H/semaine
	Sciences, sciences humaines, informatique	1	H/semaine
<b><u>Formation technique</u></b>			
	Nomenclature	1	H/semaine
	Technique du métier	3	H/semaine
	Pratique professionnelle	4	H/semaine
	Stages	24	H/semaine